HORS PÉRIMÈTRE

Hors champ DORA

Entité non listée à l'article 2 du règlement, ou relevant d'une autre réglementation cyber sectorielle.

Vos obligations

1. **Pas d'obligation directe au titre de DORA.**

   Aucune des exigences de gouvernance, de notification d'incident ou de test de résilience de DORA ne s'applique directement à votre structure.

2. **Vérifier si une autre réglementation s'applique (NIS2, RGPD...).**

   Selon votre secteur d'activité, vous pouvez rester soumis à NIS2 ou à d'autres obligations de cybersécurité ou de protection des données.

3. **Possibilité d'être tenu indirectement par des clauses contractuelles si vous êtes prestataire d'une entité soumise à DORA.**

   Un client financier soumis à DORA peut vous imposer contractuellement certaines exigences (audit, notification d'incident) même si vous n'êtes pas vous-même visé par le règlement.